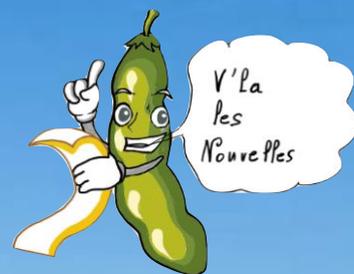


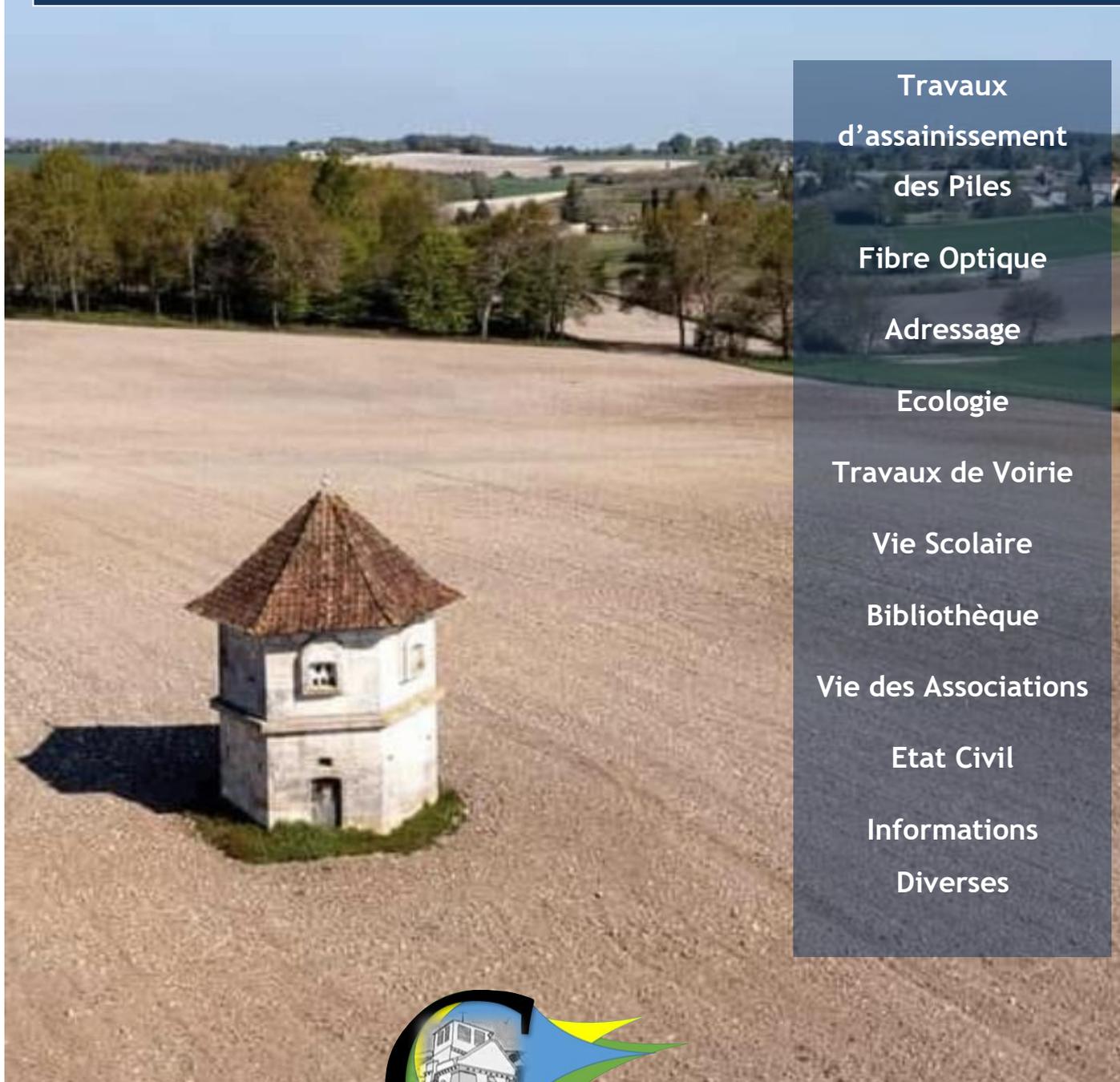
Cornille



L'HARICOT CORNILLAIS

Tout sur l'actualité de la commune

n°5 – Décembre 2022



Travaux
d'assainissement
des Piles

Fibre Optique

Adressage

Ecologie

Travaux de Voirie

Vie Scolaire

Bibliothèque

Vie des Associations

Etat Civil

Informations

Diverses



Mot du Maire



Cornillaises, Cornillais,

Dans un contexte international tendu, les répercussions économiques tant redoutées voient le jour, notamment en matière énergétique et

en perte de pouvoir d'achat. L'inflation touche tous les secteurs avec une forte augmentation des coûts de l'énergie, de l'essence, des denrées alimentaires, des matériaux de construction,...

Le budget communal n'est pas épargné et il convient dès lors de redoubler de vigilance. Notre priorité est l'attention apportée à la consommation énergétique. Pour ce faire, des dispositions ont été adoptées avec l'ensemble des élus. Une étude est actuellement menée en collaboration avec le SDE24, afin de réduire la dépendance énergétique de nos bâtiments communaux, par le développement d'énergies renouvelables telles que la géothermie ou le photovoltaïque.

Ces études viennent compléter des dispositions déjà prises notamment sur l'éclairage public, dans le cadre de la « trame noire » et de la réduction de la pollution lumineuse.

En cette période de fin d'année c'est également l'achèvement de nombreux

dossiers engagés depuis longtemps, tels que la mise en place du nouvel adressage, avec la distribution des plaques de numéro et des documents nécessaires pour vous accompagner dans vos démarches de changement d'adresse. C'est encore la livraison des premières prises pour la commercialisation de la Fibre Optique et l'accès au très haut débit.

Je profite de ce moment pour mettre deux personnes à l'honneur :

- M. Guy JOLLIVET, notre agent communal, qui a fait valoir ses droits à la retraite le 1^{er} avril 2022, après 22 ans d'activité dans notre collectivité,
- Mme Eva MOULINARD, notre doyenne, qui a fêté son centième anniversaire le 16 novembre 2022

La fin d'année approchant, il est temps de laisser place aux festivités et à leur préparation. Je vous souhaite d'ores et déjà de passer une très belle fin d'année et vous invite à retenir dans vos agendas la date du vendredi 20 janvier 2022 à 19h, pour la traditionnelle cérémonie des vœux du Maire.



Bonne lecture à toutes et tous,

Stéphane DOBBELS

Maire de CORNILLE

Anniversaire « 100 ans »

Le mercredi 16 Novembre, notre doyenne Mme Moulinard fêtait sa centième bougie. De ce fait, la municipalité a organisé un anniversaire surprise avec l'aide de Christelle pour la confection des gâteaux. Les enfants de la garderie nous ont rejoints pour cet heureux moment de partage entre générations.



Travaux d'assainissement des Piles :

Afin de faire face aux enjeux environnementaux des rejets des eaux usées, la commune et le Grand Périgueux ont mis en place un projet d'assainissement collectif. En effet, après utilisation par l'homme, l'eau est restituée au milieu naturel, mais en l'absence de traitement approprié, elle peut dégrader fortement le milieu récepteur.

Sur la commune, 10 maisons possédaient un assainissement non conforme, avec pour problématique l'impossibilité de la mise en

place d'un assainissement individuel. Il a donc été décidé la construction d'une mini-station collective sur le secteur des PILES. Le chantier a duré 3 mois, avec l'installation d'une filière enterrée s'intégrant au paysage dans le but d'éviter une pollution visuelle. La mise en place et l'installation étaient à la charge du Grand Périgueux, pour un coût total de 240 000 € HT, restant à la commune la charge d'acquisition du terrain.

Fibre optique : Elle arrive enfin !

Après quelques mois de retard dûs à des vérifications de conformité de raccordements, la fibre est disponible dans nos foyers. Notre commune est dans la phase

commercialisation. Pour ceux qui disposent déjà d'internet, vos FAI (fournisseurs d'accès Internet) ne manqueront pas de vous solliciter en temps voulu.

*Pour plus d'informations sur la mise en service, consultez les sites suivants :
<https://www.perigordnumerique.fr>
<https://nathd.fr/eligibilite/> ET <https://nathd.fr/raccordement/>*

Adressage

Après un long travail de préparation des élus et des agents, l'adressage est finalisé. Les numéros ainsi que les attestations d'adresse sont en cours de distribution.

La localisation de l'ensemble des habitations permet d'améliorer la sécurité (services d'urgence, police, gendarmerie) et l'efficacité des services (la Poste, les fournisseurs d'eau et d'énergie, les livraisons).

Ecologie



Afin de réduire la consommation énergétique de la commune, et sous l'effet de la loi « Sobriété énergétique », la municipalité a fait le choix de réduire les dépenses énergétiques de Noël sur la place Simone Veil ainsi qu'au bourg des Piles.

Travaux de voirie

Travaux d'amélioration de la sécurité des automobilistes :

CD69/VC2 : Du 25 avril au 31 juillet, le Grand Périgueux et le Département ont aménagé un giratoire au carrefour de la Route Départementale 69 et des voiries communales VC2 et VC128, liaison entre le bourg de Cornille et Agonac.



Route de Sanet :

Cet été la commune a décidé d'investir dans la remise en état de la voie de Sanet. Un revêtement en enrobés a été mis en place avec la collaboration de l'entreprise « Laurière », pour un investissement de 43 225,00€ HT.

Vie scolaire



Durant les vacances d'été, Vincent a construit un abri à vélos dans la cours de récréation.

Le Conseil d'école :

Mesdames LACHETA/LAGUIONIE sont élues au conseil d'école.

Plusieurs projets pédagogiques sont prévus cette année 2022-2023 autour de différents thèmes (le goût et le vocabulaire culinaire, la forêt et la ferme). Une ballade dans les bois a eu lieu le 10 Octobre. Un déplacement à la ferme pédagogique d'Agonac est envisagé.

La sécurité de l'école :

Un exercice incendie a eu lieu avec un bilan favorable, un second exercice de plan personnalisé de mise en sécurité aura lieu sous forme de jeu durant l'année.

Bibliothèque

La bibliothèque est ouverte depuis 14 ans. En 2021 la municipalité a fait le choix de rendre cet espace accessible à tous et donc de proposer la **gratuité de prêts de documents à tous les habitants de la commune.**

Les jours et horaires d'ouverture sont les suivants :

Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
9h à 10h	16h à 18h30 (accueil périscolaire)	15h à 18h30	Les 1 ^{er} vendredis de chaque mois « bébés lecteurs »
Fermé pendant les vacances scolaires			

La bibliothèque est à la recherche de bénévoles afin de tenir des permanences dans la semaine. Veuillez-vous rapprocher de la mairie pour déposer votre candidature.

CORNILLE a mis en place un atelier « Bébés Lecteurs ».

Cette action est conduite par la responsable de la Bibliothèque Municipale, Cendrine GERBOU, accompagnée d'un(e) bénévole. Cet atelier s'adresse aux enfants de 0 à 3 ans, prioritairement, avec la présence d'un adulte responsable (maman, papa, nounou, grands-



parents,...) pour créer un moment d'échange autour du livre.

Lors de ces rencontres, livres, lectures et comptines sont proposés.

L'accueil – libre et gratuit - est ouvert aux habitants de la commune et des communes avoisinantes.

Au programme de 9h00 à 10h00 :

Vendredi 07 octobre : *C'est l'Automne.*

Vendredi 02 décembre : *La magie de Noël.*

Vendredi 06 janvier : *Le «Petit restaurant ».*

Vendredi 03 février : *C'est Carnaval.*

Vendredi 03 mars : *Les instruments de musique.*

Vendredi 07 avril : *Le printemps est arrivé.*

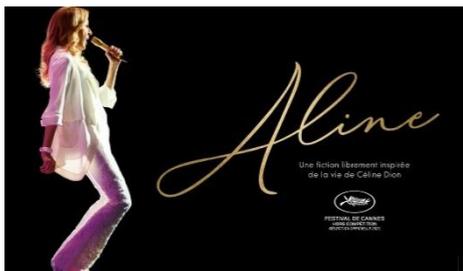
Vendredi 05 mai : *Les émotions.*

Vendredi 02 juin : *Mon « Petit Lapin ».*

Vendredi 02 juillet : *Les vacances d'été.*

Vie des associations

Ciné plein air :



Le conseil municipal et les différentes associations de la commune ont décidé de renouveler la soirée Ciné-Passion sur la commune le samedi 2 juillet 2022. Petits et Grands se sont retrouvés pour la projection du film « Aline » autour d'un barbecue.

Une nouvelle date est programmée le 01 Juillet 2023, une information complémentaire vous sera apportée dans le prochain bulletin municipal.

Amicale des Boulistes :



Le Samedi 12 mars, l'Amicale Bouliste démarrait sa nouvelle saison avec l'organisation d'un concours de pétanque doublettes UFOLEP. Une soixantaine d'équipes se sont affrontées malgré une météo peu favorable. Les participants ont pu malgré tout, déployer leur adresse au jeu et ce dans une bonne ambiance comme à l'accoutumé.

Le Samedi 23 avril, le club organisait pour le DISTRICT DE PÉRIGUEUX, le Championnat Dordogne Individuel Masculin 2022 avec 69 inscrits et 13 joueurs à qualifier. Malheureusement la météo très pluvieuse n'a pas permis aux joueurs d'exprimer au mieux leur adresse habituelle.

Dimanche 15 juin, un concours doublette en UFOLEP était organisé dans lequel de nombreuses équipes étaient engagées.

Le président Michel Gerbou a rappelé à cette occasion que la Pétanque de Cornille organisait son repas annuel le Samedi 25 juin au Relais de chasse de Trélissac.



Enfin, vendredi 21 octobre se tenait l'assemblée générale de l'association. Le bureau a été reconduit dans son ensemble, hormis Jean Pierre Bersac, Trésorier, qui après 37 ans de bons et loyaux services au sein du club, a souhaité passer la main. Il est remplacé dans ses fonctions par Jean Marie Foucaud.

Amicale Laïque :



Pour la chandeleur, le vendredi 4 mai à la sortie de l'école, une vente de crêpes a été proposée soit près de 1500 crêpes ont été savourées par les petits et grands.

Le 18 avril, avait lieu la Traditionnelle chasse aux œufs de Pâques. Un pique-nique a ensuite rassemblé petits et grands et la journée s'est poursuivie avec des jeux familiaux.

Bureau de l'Amicale Laïque de Cornille

Nelly Chabot	Secrétaire adjointe
Gabrielle Arias	Secrétaire
Morgane Tantin	Présidente
Elodie Morisée	Vice présidente
Elise Fragne	Trésorière

2022-2023

Le 12 octobre l'assemblée générale de l'Amicale Laique a élu son nouveau bureau. Pour l'année 2022-2023, plusieurs manifestations ont été prévues : 16 décembre Fête de Noël, 1 er Avril Chasse aux trésors et journée en famille, une vente de crêpes pour Carnaval, une vente de chocolats à Pâques, et un marché aux fleurs.

Comités des fêtes :

COURSE NATURE CORNILLE



La 13ème édition de la course nature de Cornille a eu lieu le 27 mars 2022 après 2 ans d'interruption pour cause de Covid 19.

Lors de cette édition, le parcours a emprunté pour la première fois le site de Cornille Aventure, où avaient lieu le relais et le ravitaillement de mi-course. D'un point de vue organisationnel, environ 55 bénévoles de la commune ont répondu présents pour permettre le bon déroulement de la manifestation au niveau de la sécurité avec les signaleurs, mais aussi avec tous ceux qui ont œuvré pour les préparatifs et bien évidemment pour proposer le buffet d'après course, qui était comme à chaque édition très attendu des participants.

Concernant les participants : 2 distances étaient proposées pour les adultes, un 14 kms en solo et un 14 kms en relais 2x7 kms. Près de 120 coureurs se sont élancés sur le 14 kms et 40 équipes ont pris part au relais. Les enfants ont eux aussi manifesté leur

dynamisme en participant aux 2 épreuves qui leur étaient réservées soit : 1km ou 2km500 selon leur catégorie d'âge. 120 marcheurs se sont également inscrits pour découvrir les 10 kms autour de la commune.

Le comité des fêtes, nouvellement constitué, a pu apprécier la ferveur des habitants de la commune et la réputation de cette course qui a rassemblé de nombreux participants. Comme à l'accoutumé, un repas pour les bénévoles a été proposé début mai afin de se retrouver et échanger sur la bonne tenue et l'organisation de la course.

Un grand merci à tous : bénévoles, partenaires publics et privés, propriétaires ayant autorisé le passage sur leur terrain.



Le vide grenier a eu lieu le dimanche 22 mai sur le terrain de pétanque.

La météo, plus que favorable pour l'organisation,

a permis à une cinquantaine d'exposants de s'installer. Buvette et restauration étaient proposées tout au long de la journée.

Une exposition de véhicules anciens a été organisée rassemblant plus d'une vingtaine de

voitures. Une belle réussite pour le Comité des Fêtes malgré un nombre important de vides greniers aux alentours. Celui de Cornille a donc connu un vif succès ! Les membres du bureau remercient les bénévoles qui ont donné de leur temps sur cette journée.



Suite à l'assemblée générale, voici la composition du nouveau bureau du Comité des Fêtes

- *Jean-Pierre Gourviat, Président*
- *Corinne Lasjaunias, Trésorière*
- *Leïla Audebert, Trésorière Adjointe*
- *Sandrine Charrieras, Secrétaire*
- *Christine Gourviat, Secrétaire Adjointe*

Le calendrier des manifestations 2023 :

- Le 28/01/2023 : Repas Entrecôtes - Dansant - Sur réservation au 06.82.21.37.06
- Le 26/03/2023 : Marche (Il a été décidé de ne pas reconduire la course nature. Par contre, nous maintenons la marche est maintenue sur le même week-end)
- Le 30/04/2023 : Vide grenier

Amicale des Anciens Combattants et Sympathisants de Cornille :



Le Samedi 19 mars 2022 avait lieu à CORNILLE, le 60ème anniversaire du cessez-le-feu du 19 mars 1962 en Algérie.

Recueillement en mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.

Une pensée particulière à Guy Desmarthon (Dit Guitou), Porte drapeau " des anciens d'Afrique du Nord", 37 années de fidélité, à

la fonction de Porte-drapeau qui nous a quitté en Mars dernier.

Le dimanche 8 mai ont eu lieu les traditionnelles cérémonies de la **commémoration** du 77^{ème} anniversaire de la victoire du 8 mai 1946 aux Piles et à Cornille.

« N'oublions pas le courage et l'héroïsme des hommes et femmes tombés pour notre liberté. »



A l'occasion des 104 ans de l'armistice du 11 novembre, un hommage aux morts de la Grande guerre a été rendu aux monuments aux morts des PILES et de CORNILLE. Un grand merci à Camille et Raphael qui ont participé à la cérémonie solennelle par des lectures de textes. Nous remercions également l'Horticultrice maraîchère Claudine Beylot pour son don de fleurs.

L'assemblée générale annuelle se tiendra le 12 janvier 2023 à 18h30.

Les Blés d'Or :

Durant l'année 2022, l'association a organisé différentes manifestations. Plusieurs après-midis Rami-belote, des promenades rurales, un atelier cuisine, une journée de sensibilisation avec la sécurité routière, ainsi que la participation au programme « chante avec les stars » à Périgueux et une conférence avec Cassiopéa sur la nutrition.

Etat Civil :

Naissance

Ayla, Christine DEVYNCK	Le 05/11/2022
Giovann, Raffaele LA TELLA	Le 10/08/2022
Salomé, Marie, Paule DE MATHA	Le 03/07/2022

Décès

Serge, Roland LAVAUD	Le 11/01/2022	André DUDRAT	Le 08/03/2022
Gisèle, Paulette ARNAUD veuve DE MATHA	Le 22/02/2022	Guy DESMARTHON	Le 09/03/2022
Jacqueline, Henriette PETIT veuve GONTHIER	Le 26/02/2022	Urbain ZAMBENEDETTI	Le 30/04/2022
Jean-Marie LE MAO	Le 02/07/2022	Dominique, Jean, Marie DEBLADIS	Le 05/07/2022

Mariages

Michaël MAZIERES	Aurore GUIMBARD	04/06/2022
Gérald FAYE	Fabienne MONARD	04/06/2022
Philippe PREBOST	Anne-Céline JOUSSAIN	25/06/2022
Roger GOMEZ	Mireille DESMARTHON	25/06/2022 Noces d'Or
Franck LE MAO	Hélène REYREAUD	20/08/2022
Jérôme MAILLARD	Martine ESTREGUIL	15/10/2022

Informations diverses et rappels :

❖ Nuisances sonores : Les bruits de voisinage sont des **bruits générés par le comportement d'une personne ou d'un animal et causant des nuisances sonores**. Ils peuvent être sanctionnés, dès lors qu'ils constituent un trouble anormal, se manifestant de jour ou de nuit.

Une amende forfaitaire peut alors être infligée à l'auteur du trouble, pour un montant de :

- **68 €** si l'auteur des troubles règle l'amende immédiatement ou dans les 45 jours suivant le constat d'infraction (ou l'envoi de l'avis d'infraction s'il existe)
- **180 €** après ce délai

❖ Travaux de bricolage, jardinage et entretien sont autorisés :



- Les jours ouvrables de **8h30 à 12h** et de **14h30 à 19h30**
- Les samedis de **9h et 12h** et de **15h à 19h**
- Les dimanches et jours fériés de **10h à 12h**

❖ Les brûlages sont autorisés du **1^{er} Octobre au 29 février, sous réserve de déclaration. Un formulaire de demande est disponible en mairie.**

Le non-respect de cette réglementation est susceptible d'entraîner réprimandes et amendes.

❖ Ordures ménagères :



Rappel : Trop d'incivilités constatées !

Le bon geste : pour chaque borne enterrée, un seul type de déchets.

Ces bornes enterrées ne sont pas des dépotoirs. Les cartons, cagettes, appareils électriques et les encombrants doivent être apportés à la déchetterie. **Toute personne responsable d'un dépôt sauvage sera verbalisée. Article L 541-3 du code de l'environnement.**

Renouvellement de la carte d'identité :

Pour le renouvellement de vos papiers d'identité ou passeport, vous devez désormais vous rapprocher des mairies équipées d'une station d'enregistrement (Boulazac, Périgueux, Nontron). **La mairie de Cornille n'a plus autorisation de réaliser ces titres.**